SIEMENS

2265

REV23RF REV-R.02/1

REV23RF/SET

Régulateur de température ambiante programmable REV23RF
Récepteur REV-R.02/1

comprenant le régulateur (avec émetteur radio intégré) et le récepteur (unité de commutation avec sorties relais)

- **Régulateur de température ambiante indépendant du réseau.**
- **Sélection simple et intuitive des menus par navigateur.**
- **Régulateur tout ou rien auto-adaptatif avec comportement PID (breveté).**
- **Choix entre les régimes :**
  Automatique avec trois phases de chauffage ou de refroidissement max., mode confort en permanence, mode économie en permanence, fonction de non-occupation prolongée et un régime journalier avec une seule phase de chauffage ou de refroidissement.
- **En mode automatique, possibilité d'entrer une consigne de température pour chaque phase de chauffage ou de refroidissement.**
- **Convient pour la rénovation, l'extension et la réhabilitation de bâtiments (appareil d'ambiance sans fil).**

Domaines d'application

Régulation de la température ambiante dans des :
- maisons individuelles et résidences secondaires,
- appartements et bureaux,
- pièces individuelles et les cabinets de consultation,
- locaux commerciaux.

Commande des appareils suivants :

- vannes magnétiques de chauffe-eau à circulation,
- vannes magnétiques de brûleur atmosphérique à gaz,
- brûleurs à gaz et brûleurs à fioul, à air soufflé,
- pompes de circulation de circuits de chauffage,
- chauffages électriques directs,
- ventilateurs d'accumulateurs électriques,
- servomoteurs thermiques,
- appareils de climatisation, appareils de refroidissement.

Fonctions

- Transmission radio
- Régulation PID avec durée de cycle de commutation auto-adaptative ou réglable
- Régulation tout ou rien
- Mode automatique avec programme hebdomadaire pour régime journalier, hebdomadaire, régime de jours de semaine ou de week-end, avec possibilité de réglage de 3 phases de chauffage ou de refroidissement max. par jour
- Possibilité d'une consigne de température différente pour chaque phase de chauffage ou de refroidissement
- Un régime journalier avec une seule phase de chauffage ou de refroidissement
- Touche de dérogation
- Ajustage de la sonde et fonction de reset
- Fonction de non-occupation prolongée ou protection contre la surchauffe
- Limitation de la valeur de consigne minimale
- Régime de vacances
- Chauffage ou refroidissement
- Fonctionnement périodique de la pompe
- Enclenchement optimisé pour la première phase de chauffage

Références et désignations

Fournitures

Ensemble **régulateur** de température ambiante REV23RF (émetteur) + **unité de réception radio** REV-R.02/1 (unité de commutation) et support	**REV23RF/SET**
Régulateur de température ambiante (émetteur seul) et support	**REV23RF**
Récepteur (unité de commutation seule)	**REV-R.02/1**

Commande

Lors de la rédaction de la commande, préciser la désignation et la référence selon les indications figurant ci-dessus.

Le régulateur/émetteur REV23RF est fourni avec les piles.

Technique

Eléments d'affichage et de commande

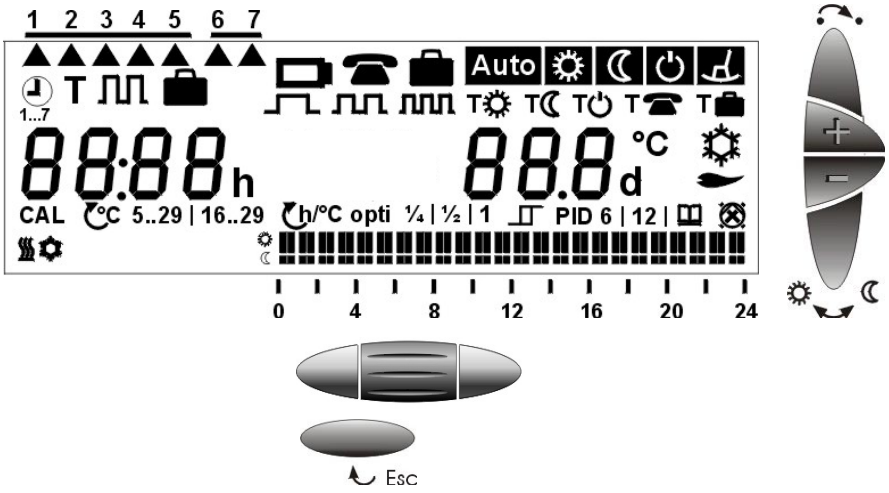

Eléments de commande

	Sélection du régime de fonctionnement (voir ci-après)
	Touche "Plus chaud"
	Touche "Moins chaud"
	Touche de dérogation (voir ci-après)
	Navigateur, pour menu, sous-menus et réglages **Confirmation en appuyant sur la touche**
	Pour quitter le niveau de menu actuel et revenir au niveau actif précédemment (les réglages affichés sont acceptés)

Affichages

	Heures du jour
	Température ambiante
	Changer les piles (affichage environ 3 mois avant épuisement)
	Régime vacances actif

Sélection des régimes de fonctionnement (un seul régime est actif)

	Régime automatique
	Régime confort en permanence
	Régime économie en permanence
	Non-occupation prolongée ou protection contre la surchauffe
	Régime journalier de présence avec une seule phase de chauffage ou de refroidissement (formée automatiquement à partir du programme journalier actuel)

Modification temporaire de la consigne de température actuelle
(n'est active que jusqu'au point de commutation suivant)

Une première pression sur les touches + ou − affiche la consigne de température réglée. Elle peut être corrigée par pas de 0,2 °C (+/–4 °C max.) pour atteindre la température désirée.

Touche de dérogation

Dans les régimes Auto et ☝, cette touche impose une commutation manuelle de la température de confort à la température d'économie ou inversement.
Ce choix est automatiquement annulé lors du point de commutation suivant ou en cas de changement du régime.

Réglages utilisateur à l'aide de menus : l'utilisateur dispose de 4 menus principaux

Heure et jour	Menu principal	Sous-menu	Réglages
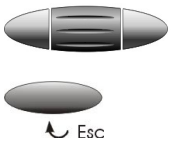			Heure actuelle
		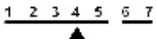	Jour de semaine actuel

Température	Menu principal	Sous-menu	Réglages standard - Chauffage / Refroidissement		
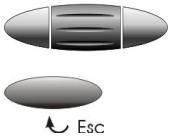	T		Consigne confort	19 °C	23 °C
			Consigne du régime économie	16 °C	29 °C
			Consigne de non-occupation prolongée ou de protection contre la surchauffe	5 °C	35 °C
			Sans effet sur cet appareil	(10 °C)	(30 °C)

Horloge de commutation	Menu principal	Sous-menu	Réglages
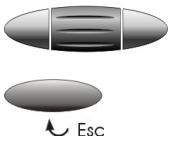			Sélection : mode journalier, hebdomadaire, jour de semaine ou week-end Sélection du nombre de phases de chauffage ou de refroidissement
			Sélection de l'heure de début et de l'heure de la fin de phase
		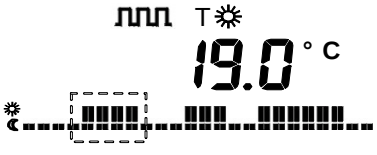	Sélection de la température de consigne de la phase

Non-occupation	Menu principal	Sous-menu	
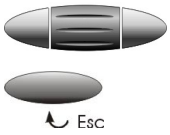			**Entrée des périodes de vacances ou d'absence. Nombre de jours avec réglage du régime économie / 99 jours max.** **Consigne de température pendant l'absence Réglage standard 12 °C**

Réglages du chauffagiste à l'aide du menu

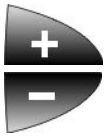	**CAL**	**Equilibrage de la sonde**
	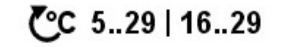	**Limitation de la valeur de consigne**
		Enclenchement optimisé pour la 1ère phase de chauffe (en unités de temps par °C)
		Régulation tout ou rien
		Régulation PID auto-adaptatif
		Régulation PID avec cycle de commutation de 6 ou 12 min.
	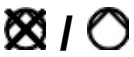	**Fonctionnement périodique de la pompe Hors/En...)**
		Régime de chauffage ou de refroidissement

Consignes de température

Les consignes de température peuvent être réglées individuellement pour chaque phase de confort et phases permanentes pour les régimes automatiques. La consigne de température pour le régime d'économie est identique pour régime auto et permanent.

Fonction de protection

Dans la fonction non-occupation prolongée ou protection contre la surchauffe, la température ambiante est surveillée en permanence. Si elle dépasse la consigne réglée, la régulation fonctionne sur la consigne de température réglée pour la fonction de protection .

Régime de jour

Le régulateur forme lui-même le régime journalier à partir du programme de commande journalier actuel. Avec l'heure d'enclenchement de la première phase et l'heure d'arrêt de la dernière phase sélectionnées automatiquement, le régulateur établit et affiche une phase de chauffage (ou de refroidissement) complète. Il utilise comme température de confort la consigne standard enregistrée pour le régime permanent . Le régime journalier formé automatiquement reste actif jusqu'à la sélection d'un autre mode de fonctionnement.

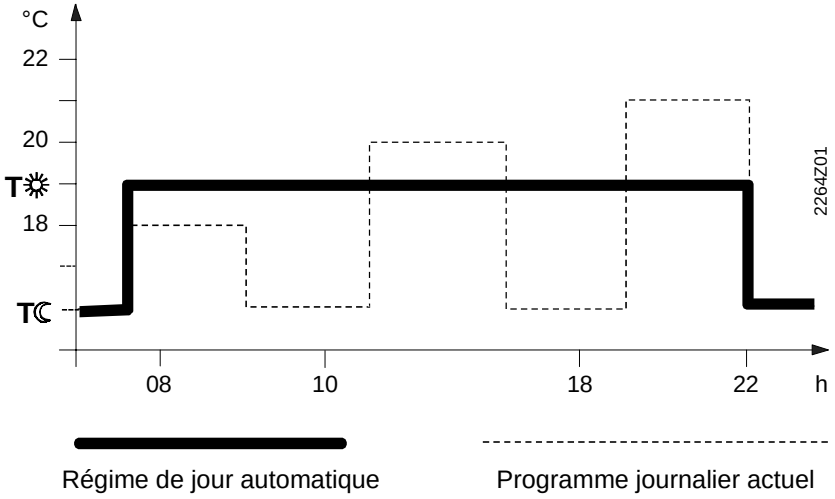

Programme de commande

Le programme de commande est utilisé comme programme hebdomadaire ou programme journalier. Il est possible en outre de sélectionner un régime permanent qui ne tient pas compte du programme de commande.

Dans le programme hebdomadaire, on peut programmer au choix tous les jours individuellement, les jours ouvrables (1-5), le week-end (6-7) ou une semaine complète (1-7).

Pour chaque programmation, on dispose de 3 modèles de commande différents, avec possibilité de choisir entre 1, 2 ou 3 phases de chauffe (ou phases de refroidissement).

Il faut entrer, pour chaque phase de chauffe (ou de refroidissement), l'heure de démarrage, l'heure d'arrêt et la consigne de température de confort. Entre les phases de chauffe (ou de refroidissement), l'appareil commute toujours sur la même consigne de température d'économie. Cette consigne de température d'économie est réglable dans le menu "Température".

Exemple avec 2 phases de chauffe par jour

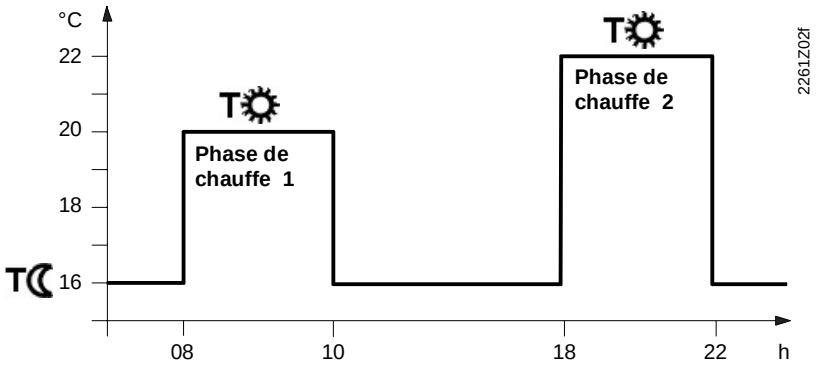

Fonction Vacances

La fonction vacances est réglée dans le menu utilisateur. Il faut entrer le début (jour du départ/ 1 2 3 4 5 6 7 /jour de semaine correspondant), la durée et la consigne de température ( ) pendant l'absence. Au début d'une absence prolongée de 99 jours maximum, ceci permet la commutation sur la température désirée. Le compteur soustrait un jour tous les jours à minuit.

Lorsque le compteur de jours revient à 00, le régulateur commute automatiquement sur le dernier régime sélectionné.

Télécommande

Pour des raisons de mobilité du REV23RF, celui-ci ne possède pas de raccordement pour télécommande.

Réglages standard

Régime	Bloc / jours de semaine	Heures de commutation						Températures en °C											
								Phase 1		Phase 2		Phase 3							
		Phase 1		Phase 2		Phase 3													
Auto	1-5 Lu-Ve	06.00	08.00	11.00	13.00	17.00	22.00	19	23	20	23	21	23	16	29				
	6-7 Sa-Di	07.00	23.00					19	23					16	29				
	1-7 Lu-Di	00.00	24.00					19	23										
	1-7 Lu-Di	00.00	24.00											16	29				
	1-7 Lu-Di	00.00	24.00													5	35		
	Absence																	12	30

Réglages standard niveau Spécialiste

Limitation de consigne

Régulation PID auto-adaptative

Enclenchement optimisé

Fonctionnement périodique de la pompe sur Arrêt

Chauffage actif

Niveau Spécialiste

Accès à ce niveau

Le niveau spécialiste est libéré en appuyant sur la touche "plus chaud" et "moins chaud" et en tournant en même temps le navigateur, d'abord vers le bas, puis vers le haut.

Calibrage de la sonde

CAL

Si la température affichée ne correspond pas à la température ambiante mesurée, il est possible de recalibrer la sonde de température. (Pour cet équilibrage, il faut entrer dans le niveau Spécialiste).

La température affichée peut être corrigée par pas de 0,2 °C (± 2 °C max.) en fonction de la température ambiante mesurée.

Limitation de la consigne

°C 5..29 | 16..29

La limitation minimale de la consigne à 16 °C empêche le vol de chaleur dans les immeubles ayant plusieurs zones de chauffe. Réglage dans le menu Spécialiste.

Enclenchement optimisé

h/°C opti ¼....

L'heure d'enclenchement de la première phase de chauffe est avancée de façon que la consigne réglée soit atteinte à l'heure désirée.

Le réglage dépend de la boucle à régler, c'est-à-dire de la transmission de chaleur (réseau de canalisations, corps de chauffe), du comportement de l'immeuble (masse, isolation) et du pouvoir calorifique (puissance de la chaudière, température de départ).

L'enclenchement optimisé est désactivé si le symbole est h/°C opti .

Exemple pour une température ambiante mesurée de 18 °C et une valeur de consigne de 20 °C :

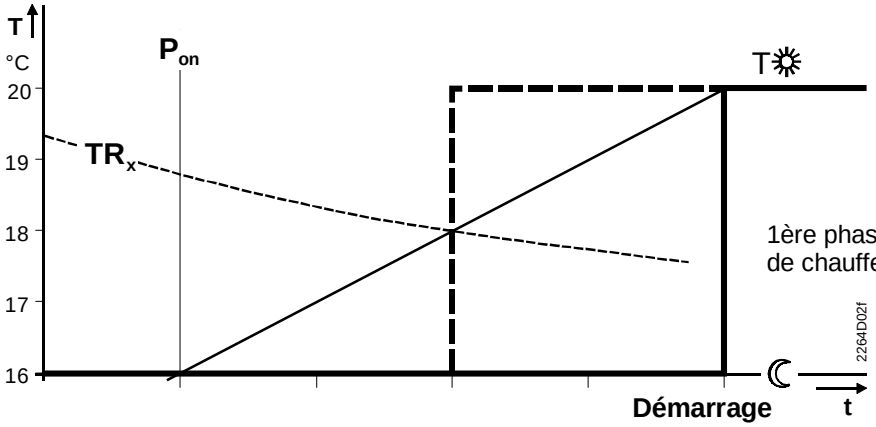

1h/°C	**- 4 h**	**- 3 h**	**- 2 h**	**- 1 h**	(boucle à régler lente)
1/2h/°C	**- 2 h**	**- 1½ h**	**- 1 h**	**- ½ h**	(boucle à régler moyenne)
1/4h/°C	**- 1 h**	**- ¾ h**	**- ½ h**	**- ¼ h**	(boucle à régler rapide)
Enclenchement optimisé désactivé					(sans effet)

T	Température (°C)	TR_x	Température ambiante mesurée
t	Anticipation du point d'enclenchement (h)	P_{on}	Point de départ de l'enclenchement optimisé

Régulation

Le REV23RF est un régulateur tout ou rien avec comportement PID. La température ambiante est réglée par l'enclenchement et la coupure cycliques d'un appareil.

La régulation forme les signaux de réglage en fonction de l'écart entre la consigne réglable et la température mesurée par la sonde de température intégrée.

Selon l'algorithme de régulation choisi, l'installation réagit plus ou moins vite à cet écart :

Mode auto-adaptatif

PID

Le mode auto-adaptatif est actif par défaut (c'est-à-dire qu'il est réglé d'usine). Dans ce cas, le régulateur s'adapte automatiquement à la boucle à régler (type de construction, pouvoir calorifique, type de corps de chauffe, dimensions des pièces etc.). Après une phase d'apprentissage, le régulateur optimise automatiquement ses paramètres et fonctionne ensuite selon les paramètres acquis.

Exceptions :

Dans les cas exceptionnels où le mode auto-adaptatif n'est pas idéal, il est possible de commuter sur le mode PID 12, PID 6 ou le mode tout ou rien :

PID12	Mode PID 12	cycle de commutation de 12 min pour les boucles à régler normales ou lentes (par ex. construction massives, grandes pièces, radiateurs en fonte, brûleur à fioul).
PID 6	Mode PID 6	cycle de commande de 6 min pour les boucles à régler rapides (par ex. construction légère, petites pièces, radiateurs à plaques / convecteurs, brûleurs à gaz).
⊓⊔	Mode tout ou rien	simple régulateur tout ou rien avec différentiel de 0,5 °C (± 0,25 °C) pour boucles à régler très délicates avec de très grosses fluctuations de température extérieure.

Relance périodique de la pompe

◯ / ⊠

Protège la pompe contre un blocage éventuel pendant les périodes d'arrêt prolongé. La marche périodique de la pompe est enclenchée pendant une minute, à 12 h, toutes les 24 heures. Cette fonction peut être réglée dans le menu spécialiste.

Marche périodique de la pompe activée : ◯ / désactivée : ⊠

Régime Chauffage / refroidissement

♨ / ☼

Le régulateur est équipé pour les applications de refroidissement.
Cette fonction peut être réglée au niveau Spécialiste.
Le régulateur est réglé par défaut sur Chauffage (voir "Réglages standard").

Fonctions de réinitialisation

Réglages définis par l'utilisateur :
Appuyer pendant 1 seconde minimum sur le microcontact : tous les réglages spécifiques utilisateur sont ramenés aux valeurs standard (les réglages "Spécialiste“ restent inchangés). L'horloge revient à 12:00. Pendant le temps de réinitialisation, tous les affichages s'allument, ce qui permet de vérifier leur fonctionnement.

Tous les réglages définis par l'utilisateur plus les réglages Chauffagiste :
Appuyer pendant 1 seconde minimum sur le microcontact et sur les touches "plus chaud" et "moins chaud".
Cette réinitialisation rétablit tous les réglages standard (cf. § „Réglages standard“).

Exécution

Régulateur / émetteur REV23RF

Le régulateur de température ambiante REV23RF comprend un boîtier en matière plastique avec un affichage clair et des éléments de commande facilement accessibles. Le régulateur peut être enlevé de son socle en le faisant pivoter vers le haut. Ceci permet de changer les deux piles alcalines 1,5 V de type AA au dos de l'appareil.

Changement de piles

3 mois environ avant la fin de la durée de vie des piles, le symbole apparaît sur l'affichage. Les fonctions continuent à se dérouler normalement. Pendant le changement de piles, une réserve de marche protège les données actuelles durant max.1 min.

Récepteur REV-R.02/1

Boîtier en matière plastique. Eléments de commande faciles d'accès. Couvercle démontable. Un relais, avec un contact libre de potentiel, ainsi que les connexions, sont disposés dans le socle. L'antenne de réception est intégrée dans le boîtier.

Socle

Le socle peut être fixé et câblé sur la plupart des boîtes à encastrer du commerce ou directement sur le mur.

Support de table

Le support fourni avec le régulateur pour un emplacement libre peut être monté sans outil sur le régulateur.

Remarques

Ingénierie du régulateur / émetteur REV23RF

L'appareil d'ambiance doit être placé dans la pièce de séjour principal (montage mural ou emplacement libre sur le support fourni), en tenant compte des points suivants :

- La distance entre l'émetteur et le récepteur ne doit pas dépasser 20 m ou 2 étages.
- Pour que la mesure de la température de l'air dans la pièce ne soit pas faussée, monter le REV23RF à un endroit à l'abri du rayonnement solaire ou d'autres sources de chaleur ou de froid (montage mural : environ 1,5 m au-dessus du sol).
- Choisir un emplacement présentant le moins d'obstacles possibles à l'émission :
  - éviter les surfaces métalliques, ainsi que la proximité des lignes électriques et des appareils électroménagers (PC, téléviseurs, fours à micro-ondes, etc.),
  - éviter de placer l'appareil derrière des composants métalliques de grande taille susceptibles de faire écran à la réception, ou des éléments de construction comportant un grillage métallique à mailles serrées (vitre/béton spécial).

Montage mural

- Si l'appareil d'ambiance est monté sur un mur, il doit rester assez de place pour le retrait et la mise en place.

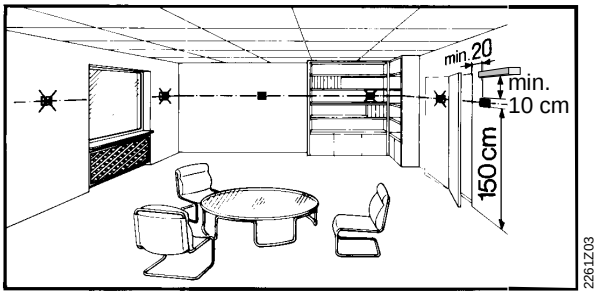

Ingénierie du récepteur REV-R.02/1

- Monter le récepteur commutateur de préférence à proximité de l'appareil commandé.
- Choisir un emplacement présentant le moins d'obstacles possibles à la réception. Respecter les points suivants pour le régulateur / émetteur et pour le récepteur :
  - ne pas installer l'appareil en armoire électrique,
  - éviter les surfaces métalliques,
  - éviter la proximité des lignes électriques et des appareils électroménagers (PC, téléviseurs, fours à micro-ondes, etc.),
  - éviter de placer l'appareil derrière des composants métalliques de grande taille susceptibles de faire écran à la réception, ou des éléments de construction comportant un grillage métallique à mailles serrées (vitre/béton spécial).
- Le montage doit s'effectuer dans un endroit sec, à l'abri de toute projection d'eau.
- L'appareil s'adapte sur la plupart des boîtes à encastrer, ou se monte directement sur le mur.

Montage mural du régulateur / émetteur REV23RF

- Fixer le socle d'abord, ensuite glisser l'appareil de haut en bas dans le socle. Le socle convient pour la plupart des boîtes à encastrer du commerce ou se monte directement sur le mur.

Support universel

- Voir les instructions imprimées sur le support.

Montage et installation du récepteur REV-R.02/1

⚠ Couper le secteur (230 V~) avant de câbler le récepteur.
Ne remettre le récepteur sous tension qu'une fois le montage terminé.

- Fixer et câbler d'abord le socle (L/N = réseau 230 V, LX/L1 = appareil commandé). puis embrocher l'appareil par le haut et le rabattre vers le bas.
- Pour plus de détails, se reporter aux instructions d'installation jointes à l'appareil.
- L'installation électrique doit être effectuée conformément aux prescriptions locales.

Mise en service du récepteur REV-R.02/1

Nous conseillons de mettre le récepteur en service avant l'émetteur.

Mettre sous tension, puis :

a) Appuyer sur la touche Reset (effacement) pendant environ 3 secondes, la LED clignote pendant environ 5 secondes (effacement de l'adresse enregistrée).
b) Appuyer sur la touche Set (réglage / adaptation) pendant environ 1 seconde jusqu'à ce que le voyant vert s'allume.
c) L'adaptation du récepteur peut durer jusqu'à 25 minutes environ. S'il ne reçoit aucun signal de l'émetteur pendant cette période, reprendre l'étape b).
d) Monter et mettre le régulateur / émetteur REV23RF en service.
e) Lorsque le récepteur reçoit un signal de l'émetteur, le voyant clignote brièvement.
f) Si le voyant reste allumé, le relais est enclenché : l'appareil commandé est en marche.
g) Si le voyant est éteint, le relais est au repos : l'appareil commandé est arrêté.
h) En cas de coupure de courant sur le récepteur, le relais est automatiquement déclenché. Selon l'état de fonctionnement, l'émetteur réitère toutes les 20 min le signal d'enclenchement ou de déclenchement. Ainsi, le relais est de nouveau enclenché ou déclenché au plus tard 20 min après l'interruption. Ce délai a été choisi pour économiser les piles.

Si le REV-R.02/1 ne reçoit aucun signal de l'émetteur pendant 60 minutes, le relais est mis au repos et l'appareil commandé est arrêté.

Mise en service du régulateur / émetteur REV23RF

Nous conseillons de mettre le récepteur en service avant l'émetteur.

Si des vannes thermostatiques sont installées dans la pièce de référence, elles doivent être ouvertes au maximum.

a) Tirer et enlever la bande isolante protégeant les contacts des piles. L'appareil s'enclenche.
b) Si, immédiatement après la mise sous tension, le symbole ou s'affiche (appareil commandé en marche), c'est que le premier signal a été transmis au récepteur, et que la communication a été établie.
c) Procéder aux réglages selon le mode d'emploi.
d) Si le symbole ou (appareil commandé en marche) ne s'affiche pas, il faut attendre l'apparition du symbole signalant que la transmission s'effectue entre l'émetteur et le récepteur.
e) Sélectionner le régime confort .
f) Sélectionner dans le menu T la consigne du régime confort .
g) Régler avec la molette la consigne sur 29 °C, et valider par une pression sur la molette.
h) Chauffage MARCHE, le symbole ou s'affiche après max. une minute.
i) Ceci termine la première transmission de signal au récepteur
j) 10 secondes plus tard, le régulateur émet un nouveau signal
k) Le signal d'enclenchement ou de déclenchement est ensuite répété toutes les 20 minutes. Ce délai a été choisi pour économiser les piles.
l) Régler maintenant la consigne selon vos besoins - étapes f) et g).
m) Ramener le sélecteur de régime à la position voulue.

Important :

L'adaptation du récepteur peut durer jusqu'à 25 minutes environ. S'il ne reçoit aucun signal de l'émetteur pendant cette période, reprendre les étapes d) à m).

Le comportement de réglage peut être réglé dans le menu chauffagiste.

Si la température affichée ne correspond pas à la température mesurée, il y a lieu de reprendre le calibrage de la sonde de température (voir chap. correspondant).

Caractéristiques techniques du régulateur / émetteur REV23RF

Caractéristiques générales	Tension d'alimentation	3 V–
	Piles (alcalines AA)	2 x 1,5 V
	Durée de vie	env. 2 ans
	Réserve de marche durant le changement	max. 1 min
Caractéristiques générales du régulateur	Elément de mesure CTN	10 kΩ à 25 °C ±1%
	Plage de mesure	0…50 °C
	Constante de temps	max. 10 min
	Plages de réglage de consigne	
	Température de confort	5…29 °C
	Température d'économie	5…29 °C
	Consigne non occupation prolongée	
	Réglable	5...29 °C
	Réglage usine	5 °C
	Résolution des réglages et de l'affichage	
	Valeurs de consigne	0,2 °C
	Heures de commutation	10 min
	Mesure de la température	0,1 °C
	Affichage de la température mesurée	0,2 °C
	Affichage de l'heure	1 min
Caractéristiques générales de l'émetteur	Bande SRD	868,7 à 869,2 MHz
	Fréquence d'émission REV22RF	868,95 MHz
	Puissance d'émission max.	< 10 mW / usuelle : 4 mW
	Débit de données max.	19200 symboles/s = 38400 bits/s
	Modulation	commutation de fréquence binaire BFSK
	Stabilité de fréquence	< ±20 ppm (±17 kHz)
	Plage d'adresses (préréglée d'usine)	16 bits (0…65535)
Conditions d'environnement	Fonctionnement	selon CEI 60 721-3
	Conditions climatiques	classe 3K3
	Température	5...+40 °C
	Humidité	< 85 % hum. rel.
	Transport	selon CEI 60 721-3
	Conditions climatiques	classe 2K3
	Température	–25...+70 °C
	Humidité	< 93 % hum. rel.
	Conditions mécaniques	classe 2M2
Standards et normes	Conformité CE	
	Directive relative à la CEM	89/336/CEE
	Directives R&TTE	EN 301 489-3
	Sécurité des produits	
	Emetteurs / récepteurs radio	EN 301 489-3
	Appareils électriques automatiques de régulation et de commande pour usage domestique et applications similaires	EN 60 730-1
	Compatibilité électromagnétique	
	Sensibilité aux influences parasites	EN 50082-1
	Rayonnements perturbateurs	EN 50081-1
	Emetteurs/récepteurs radio	EN 300 220-3
	Homologation	CE 0359 ⓘ
	valable dans les pays suivants	tous les pays de la CEE, ainsi que Norvège, Islande et Suisse
	Equipement d'isolation électrique	II, selon EN 60 730-1
	Degré d'encrassement	normal

	Poids (emballage compris)	
	REV23RF	0,37 kg
	REV23RF/SET	0,68 kg
	Couleurs	
	Boîtier	blanc RAL 9003
	Socle	gris RAL 7038
	Dimensions	140 x 103 x 30 mm

Caractéristiques techniques du récepteur REV-R.02/1

Caractéristiques générales	Tension d'alimentation	230 V~ +10 / –15 %
	Consommation	< 10 VA
	Fréquence	45…65 Hz
	Pouvoir de coupure des relais	
	Tension	24…250 V~
	Intensité	6 (2,5) A
Conditions d'environnement	Fonctionnement	selon CEI 60 9721-3
	Conditions climatiques	classe 3K3
	Température	0...+45 °C
	Humidité	< 85 % hum. rel.
	Transport et stockage	selon CEI 60 721-3
	Conditions climatiques	classe 2K3
	Température	–25...+70 °C
	Humidité	< 93 % hum.rel.
	Conditions mécaniques	classe 2M2
Normes et standards	Conformité CE	
	Directives relatives à la CEM	89/336/CEE
	Directive relative à la basse tension	73/23/CEE
	Directives R&TTE	EN 301 489-3
	Normes relatives aux produits	
	Emetteurs / récepteurs radio	EN 301 489-3
	Appareils électriques automatiques de régulation et de commande pour usage domestique et applications similaires	EN 60 730-1
	Exigences particulières pour les régulateurs d'énergie	EN 60 730-2-11
	Compatibilité électromagnétique	
	Sensibilité aux influences parasites	EN 50 082-1
	Rayonnements perturbateurs	EN 50 081-1
	Dispositifs radio-émetteurs	EN 300 220-3
	Homologation	CE 0359 ⓘ
	valable dans les pays suivants	tous les pays de la CEE, ainsi que Norvège, Islande, Suisse
	Equipement d'isolation électrique	II, selon EN 60 730-1
	Degré d'encrassement	normal
	Poids (emballage compris)	
	REV-R.02/1	0,24 kg
	REV23RF/SET	0,68 kg
	Couleurs	
	Façade	blanc RAL 9003
	Socle	gris RAL 7038
	Dimensions	83 x 104 x 32 mm

Schéma de raccordement du récepteur REV-R.02/1

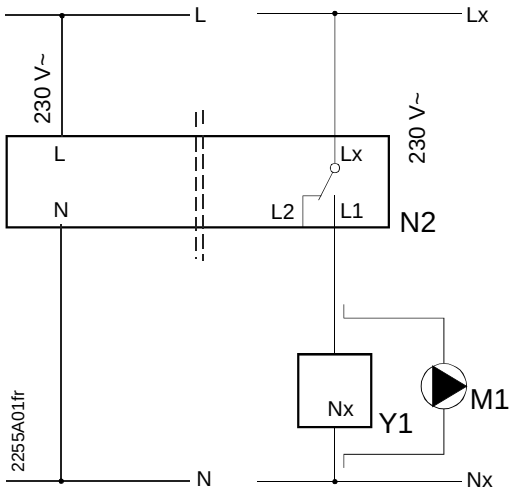

L Phase 230 V~
N3 Neutre 230 V~
Lx Phase 230V~
L1 Contact NO, 230 V~ / 6 (2,5) A
L2 Contact NF, 230 V~ / 6 (2,5) A
M1 Pompe de circulation
N2 Récepteur REV-R.02/1
Y1 Organe de réglage

Exemples d'applications

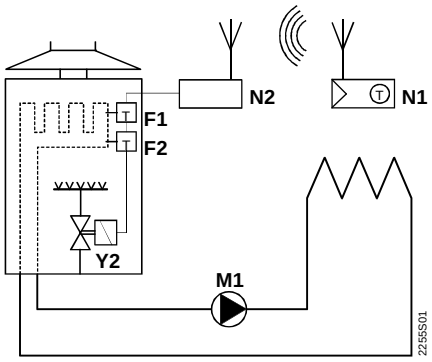

Chaudière murale à eau chaude

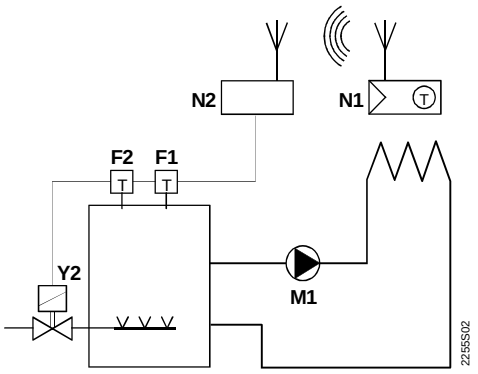

Brûleur atmosphérique à gaz

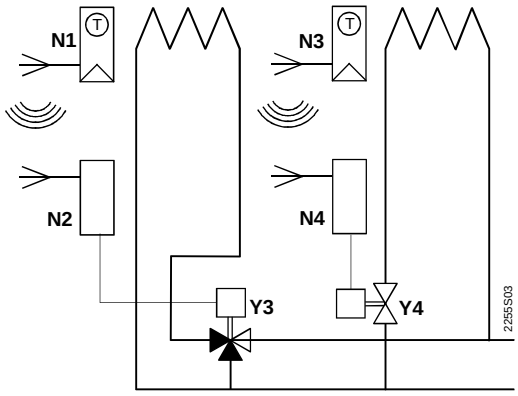

Vanne de zone

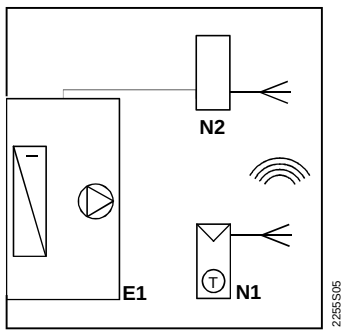

Appareil de refroidissement

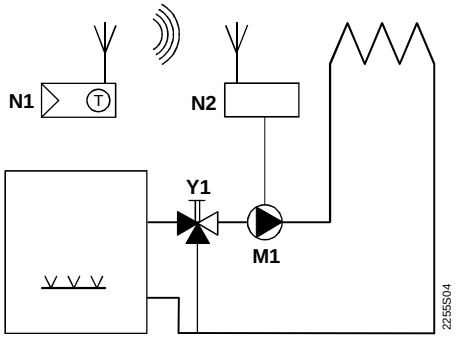

Pompe de circulation avec préréglage par vanne de mélange manuelle

Légende :

E1	Appareil de refroidissement
F1	Contrôleur de température
F2	Limiteur de température de sécurité
M1	Pompe de circulation
N1	Régulateur de température ambiante (émetteur) REV23RF
N2	Récepteur REV-R.02/1
N3	Régulateur de température ambiante (émetteur) REV23RF
N4	Récepteur REV-R.02/1
Y1	Vanne 3 voies avec commande manuelle
Y2	Vanne magnétique
Y3	Vanne 3 voies avec servomoteur
Y4	Vanne 2 voies avec servomoteur

Encombrements

Régulateur / émetteur REV23RF

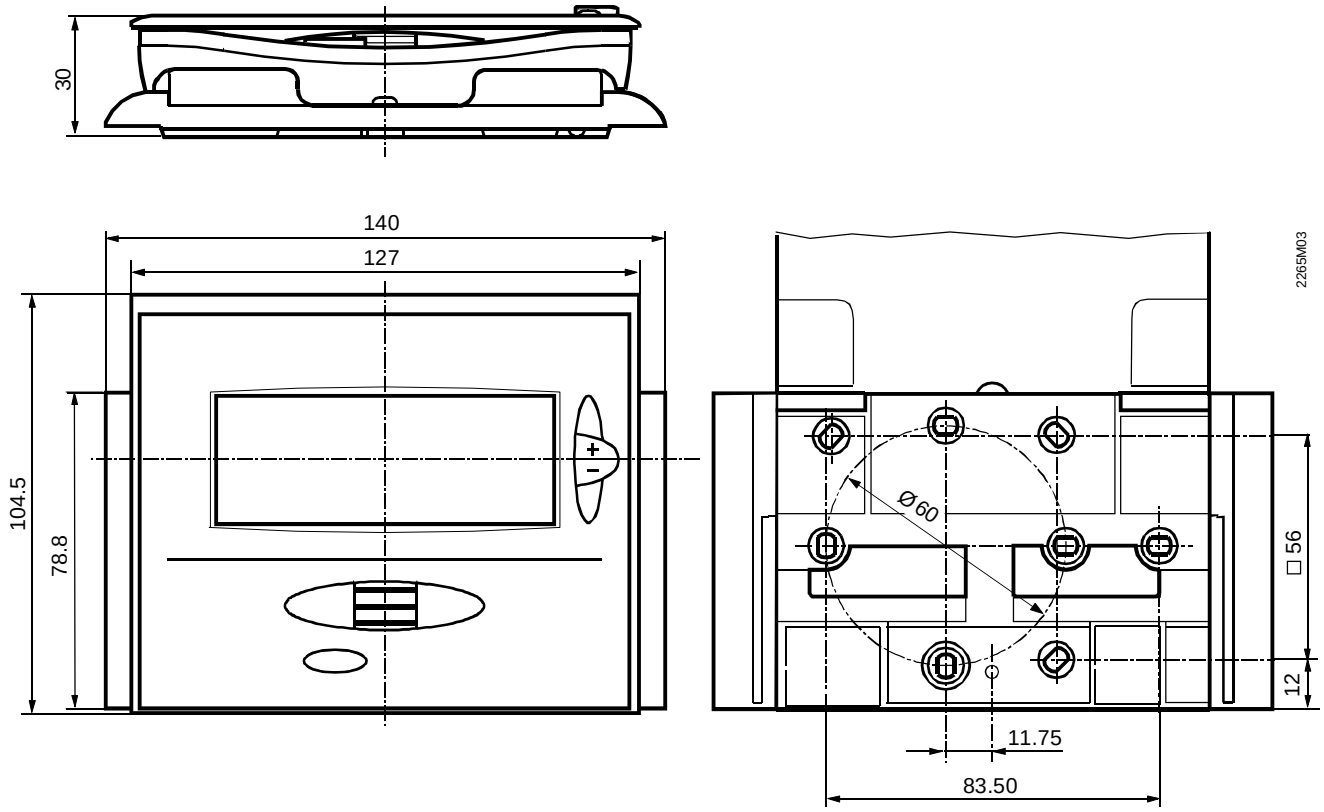

Récepteur REV-R.02/1

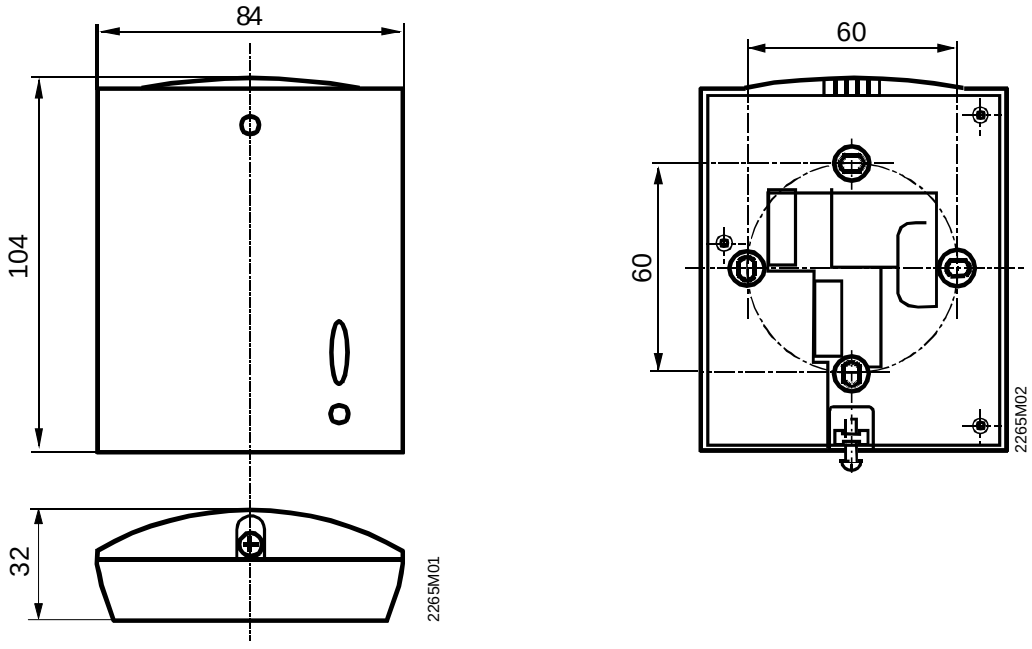

© 2002 Siemens Building Technologies AG